

Cantons actuelles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CSP - Vaud

Le sida, ce naufrage

(srl) – Je sais, je sais, vous avez trop à lire. S'il vous tombait cependant entre les mains le numéro de décembre 1989 des « Nouvelles du Centre Protestant-Vaud », consacré aux activités de cet organisme en matière de sida, il y a fort à parier que vous ne le lâcheriez pas avant de l'avoir lu en entier.



Cette année encore, le CSP Vaud vous propose son calendrier réalisé par Emile Gardaz (textes) et Marcel Imsand (photos). Vous pourrez l'obtenir gratuitement en téléphonant au (021) 20 56 81.

La publication rend compte du travail de prévention et d'accompagnement psychosocial des personnes touchées par la maladie mené par le CSP dans le cadre de sa permanence « Point fixe », à Lausanne (rue Curtat 14). Ouvert en 1970, « Point fixe » a longtemps été un lieu de rencontre et de consultation pour les personnes concernées par l'homosexualité et la prostitution. Dès 1984, le sida est devenu progressivement la principale préoccupation de ses responsables.

Mais ce qui touche par-dessus tout dans ces quelques

pages, c'est l'esprit dans lequel sont écrites les différentes contributions. Le directeur du CSP, Daniel Pache, annonce tout de suite la couleur, sous le titre « Sida, une autre approche »: il s'agit de « recevoir les personnes telles qu'elles sont avec leurs problèmes, sans juger les circonstances et les causes provoquant ces situations ». Et Michel

Guillaume, responsable de « Point fixe », à propos de la relation entre sida et prostitution, et de nos « frères humains » qui, écrasés par leur souffrance, « font le choix de jouer à la roulette russe avec leur vie »: « En ne voulant pas les sauver à tout prix, n'importe comment et malgré eux, leur reconnaître cette liberté, c'est déjà, un peu, raviver la flamme de la vie ».

Des paroles qui font du bien, par contraste avec le moralisme imbécile et l'intolérance de tant d'autres.

Cours pour aides familiales

Une mère (ou un père) au foyer exerce à des degrés divers, d'après les statistiques, 14 professions différentes. Lorsqu'il s'agit de la/le remplacer, en cas de maladie par exemple, il faut avoir une formation adéquate, d'autant plus qu'on peut se trouver confronté-e à des situations difficiles (assistan-

ce à des personnes âgées, malades ou dépressives, à des enfants et adolescents, etc.). A Genève, le 17e cours en emploi pour aides familiales débutera fin août 1990.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mars. Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au (022) 29 81 44.

Valais

Horizon 2000

(ccr) – Le 26 janvier dernier, la Commission d'étude sur la condition féminine en Valais invitait les femmes du Parlement cantonal à une séance de travail en commun. Divers thèmes furent abordés, tout particulièrement celui de la création d'un Bureau cantonal de l'égalité. Les députées sont évidemment toutes favorables à la création d'un tel organisme. Encore s'agit-il de créer un Bureau efficace, doté de compétences élargies. Les députées haut-valaisannes souhaitent que cette institution soit ouverte à la partie alémanique du canton, désir bien légitime si l'on sait qu'un tiers de la population valaisanne s'exprime en allemand.

De telles rencontres devront se renouveler régulièrement, selon le vœu de toutes les femmes présentes.

* * *

Les nominations qui s'effectuent dans le cadre de l'Administration cantonale se suivent... et se ressemblent. Tel est l'amer constat établi par la Commission féminine qui vient d'apprendre qu'un poste de Chef de bureau (au Département de l'instruction publique) avait été repourvu par un homme, alors que plusieurs femmes qualifiées et expérimentées avaient postulé. Le système des promotions internes ne joue que lorsqu'il s'agit des hommes, relève la Commission qui insiste une fois de plus auprès du Gouvernement pour qu'il offre aux femmes des conditions de promotion équitables.

* * *

La conseillère nationale et députée Rose-Marie Antille est intervenue au Grand Conseil, dans le cadre du décret sur la revalorisation des traitements des fonctionnaires et des enseignants, pour demander que le statut du personnel féminin soit abrogé et que les femmes travaillant dans l'administration soient intégrées au classement ordinaire de l'Etat. Son intervention lui a valu quelques belles déclarations d'intention de la part du conseiller d'Etat Wyer qui n'a pourtant rien promis de concret. La cause des

femmes est en train de devenir le thème de discours favori des conseillers d'Etat valaisans, puisque le conseiller d'Etat Bernard Comby sera chargé d'ouvrir la 4e journée valaisanne des femmes, le 10 mars prochain, sur le thème: « Valais 2000: quelle place pour la femme? » Certaines secrétaires de l'Etat ont déjà trouvé la réponse à cette intéressante question!

Cette rencontre, organisée par le CLAF-VS, se déroulera le samedi 10 mars prochain, à 9 h 30 à l'Aula de l'ancien collège de Sion.



Dessin tiré de « Donnavanti », décembre 1989.

Elle aura pour thème: « Valais 2000: Quelle place pour la femme? »

De nombreux invités seront chargés de répondre à cette question, tout particulièrement le conseiller d'Etat Bernard Comby et le directeur de l'Office d'orientation professionnelle, M. Maurice Dirren.

Un débat suivra ces exposés introductifs, animé par Mme Monique Gay, psychologue conseil.

A l'issue de cette matinée, M. Comby remettra le « Prix d'encouragement à la formation professionnelle », un prix offert... par des femmes, puisque c'est le CLAF qui en est l'instigateur.

Association des services bénévoles vaudois
cherche

chauffeurs bénévoles

pour transports occasionnels ou réguliers à Lausanne et dans tout le canton.

Ecrire à A.S.B.V., 28, Beau-Séjour, 1003 Lausanne ou s'annoncer au (021) 20 56 81.

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



BUREAU DE L'ÉGALITÉ DES DROITS ENTRE HOMME ET FEMME

Département de Justice et Police

2, rue Henri-Fazy 1204 GENÈVE

a pour tâches principales de :

- veiller à ce que les lois ne contiennent plus de discriminations liées au sexe
- réunir une documentation concernant l'égalité des droits entre homme et femme
- informer la population sur toutes ces questions
- contribuer par des actions ponctuelles à l'amélioration de la condition féminine.

Une commission consultative de l'égalité soutient le Bureau dans ses activités et traite des domaines suivants :

- Orientation, formation et réinsertion professionnelle.
- Situation professionnelle.
- Organisation sociale et vie pratique.
- Violences.
- Information et rédaction.

N'hésitez pas à écrire ou à téléphoner :

Case postale 362, 1211 GENÈVE 3, tél. (022) 27 20 65.



L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'unité d'arabe

Charge : Poste à charge complète (10 heures hebdomadaires) comprenant l'enseignement de la traduction générale, juridique et économique du français et de l'anglais vers l'arabe.

Exigences : Doctorat ou grade équivalent. Langue maternelle et de culture arabe. Langues de travail : français et anglais. Expérience de l'enseignement au niveau universitaire et de la traduction professionnelle.

Entrée

en fonction : 1er octobre 1991.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 24 avril 1990 au **secrétariat de la Présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, place des Augustins 19, CH-1205 Genève**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Jura

Le sexe de l'emploi

(fvk) – Joli titre pour la campagne menée activement par le BCF et concrétisée jusqu'à la fin du mois de mars par une exposition itinérante: «Orientations nouvelles, demain professionn'elles».

Les statistiques sont claires, la plupart des jeunes filles concentrent leur choix sur un nombre très limité de professions. Et c'est dans le but de lutter contre les disparités entre filles et garçons, dans le domaine de l'orientation et de la formation professionnelle, que cette exposition a été mise sur pied. L'instigateur en étant le Bureau genevois de l'égalité entre homme et femme, l'exposition a tout d'abord circulé dans les écoles genevoises, puis dans celles du Jura Bernois en 1989. Depuis le début de l'année jusqu'à la fin du mois de mars, elle se promène dans le Jura et visitera ensuite le Valais et le canton de Neuchâtel.

Ce sont plus d'une trentaine d'affiches que les élèves juraisiens entre 13 et 16 ans peuvent actuellement contempler, affiches en provenance de plusieurs pays européens confrontés aux mêmes réalités.

L'exposition se compose également de documents vidéo et d'une série de diapos. On peut y consulter des livres axés sur le thème du choix professionnel et que le BCF tiendra à disposition, sous forme de prêt, dès le mois d'avril. Enfin les élèves pourront, s'ils le souhaitent, faire la connaissance de jeunes «pionnières» exerçant ou apprenant des

métiers rarement pratiqués par des femmes comme menuisière-charpentière ou mécanicienne sur automobiles.

Cette action mise sur pied dans le Jura par le BCF constitue une suite logique aux diverses campagnes d'information déjà menées ces dernières années par le Bureau. Cette manifestation est à suivre à l'école secondaire des Breuleux jusqu'au 10 mars et à l'école primaire du Grosjeux, du 12 au 30 mars à Delémont.

Jura

A vos calepins!

● Les mercredis 14-21-28 mars aura lieu un cours destiné aux personnes responsables ou travaillant dans une garderie, ainsi qu'à toute personne intéressée par l'éducation des petits enfants. Inscription à l'UP, tél. (066) 22 50 02.

● Dès le samedi 21 juillet, la Villa Cassandre à Damvant accueillera des femmes de Suisse, d'Italie, d'Allemagne et d'ailleurs, pour l'ouverture de la 2e Université des Femmes. Invitées: Mmes Gabrielle Nanchen, Martine Chaponnière, Claire Rubattel Masnata et Marie-Josèphe Lachat. Renseignements tél. (066) 76 61 85.

● Samedi 15 septembre (Jeune fédéral) action Burkina Faso: suite à la visite de Monique Kaboré, un groupe de travail d'associations féminines poursuit l'étude d'actions solidaires à mener envers nos consœurs du Burkina Faso. Renseignements CLJ, tél. (066) 22 94 39.

Fiduciaire **tao** s.a.

61, route de Chêne • 1208 GENÈVE • Téléphone (022) 735 88 44

Agenda

Journée Internationale des Femmes

Rappel: sur le plan suisse, la Journée Internationale des Femmes se fêtera le **samedi 10 mars à Bienne**. Dès 14 h 30, manif sur le thème «Les femmes et le travail» (départ de la Gare); dès 16 h, à l'Aula du Gymnase, débat avec des femmes des pays de l'Est; soir, repas, musique et danse à Kreuz-Nidau. Pour les manifestations organisées dans les différents cantons, se reporter à FS de février ou à la presse locale.

Vous avez dit... partenaires?

Tel est le thème d'une rencontre qui aura lieu au **Centre du Louverain**, aux Geneveys-sur-Coffrane, les **30 et 31 mars**. Le vendredi 30, à 20 h, conférence de Jacqueline Berenstein-Wavre sous le titre «Partenaires dans la réalité et le mensonge»; le lendemain, exposés et travail en groupes sur différentes formes de partenariat femmes-hommes: en éducation, en milieu syndical, en politique, en entreprise... Renseignements et inscriptions au 038 57 16 66.

Les femmes, créatrices de culture

La **Journée de la Femme de la Foire suisse d'échantillons de Bâle** aura lieu le **mercredi 14 mars**. 4 artistes femmes parleront de leur activité créatrice comme instrument privilégié de participation et d'action sur le monde. Halle 311, 1^{er} étage, dès 10h.

La garde de nos enfants, quelles solutions?

Un débat sur ce sujet brûlant est organisé par l'Association des Familles Monoparentales et Recomposées (Vaud), à 20 h 15, à la Maison de la Femme (Eglantine 6) à **Lausanne**, le **mercredi 28 mars**.

Ecrire entre femmes

Etanchez votre soif d'écrire et d'être lue, vous suggère l'association française «Femme à plume». Un atelier d'écriture est organisé dans le **Gers du 11 au 16 avril**. Renseignements au 43 25 08 62 à Paris.

Auto-défense

Deux possibilités de cours/stage vous sont offertes ces prochains mois.

● A **Genève**, stages de self-défense pour femmes donnés par Lucie Dextras, co-fondatrice de l'association Fem-Do-Chi de Paris. Les **13, 14 et 15 mars en soirée**, les **7 et 8 avril en week-end**. Renseignements auprès de Carmen Grela, 022 21 79 61 ou 022 733 63 63.

● A **Lausanne**, 8 leçons données par des ceintures noires de karaté, du **27 avril au 22 juin**, entre midi et 14 h. Cours organisé par le Centre de Liaison des Associations Féminines Vaudoises. Renseignements et inscriptions au secrétariat du CLAF, av. Eglantine, 1006 Lausanne.

Le CIF à Lucerne

Le **Conseil International des Femmes** est une organisation non-gouvernementale internationale réunissant des Conseils nationaux de femmes de tous les continents. Son comité exécutif se réunira du **11 au 17 mars à Lucerne**, pour y débattre de différents thèmes relatifs à la réalisation de l'égalité et à la situation internationale. Tout renseignement sur cette réunion peut être demandé à l'Alliance de Sociétés Féminines suisses, Altikofenstrasse 182, 3048 Worblaufen. C'est également dans le cadre de la réunion du CIF que l'ASF organise, le **14 mars**, un séminaire sur le thème «**La femme et l'eau**», pour donner suite à la conférence de Nairobi de 1985 et à la décennie de l'eau potable et de l'assainissement 1981-1990.



L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'unité d'interprétation

Charge : Poste à charge hebdomadaire de 5 heures comprenant l'enseignement de l'introduction à l'interprétation simultanée, l'enseignement de l'interprétation simultanée et de l'interprétation consécutive d'anglais en français et d'espagnol en français au niveau de la préparation au diplôme d'interprète de conférence, l'organisation de cours spéciaux accélérés dans le cadre de la formation continue, et la direction de l'unité d'interprétation.

Exigences : Diplôme d'interprète de conférence d'un institut universitaire. Langues de travail : langue maternelle et de culture française, maîtrise de l'anglais et de l'espagnol. Interprète de conférence professionnel expérimenté. Expérience de l'enseignement de l'interprétation de conférence. Expérience administrative.

Entrée

en fonction : 1er octobre 1990 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 31 mars 1990 au **secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, place des Augustins 19, CH-1205 Genève**. Les candidats peuvent obtenir auprès du secrétariat de la Présidence un exemplaire du cahier des charges.



L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR à l'unité de français

Charge : Enseignement de la traduction juridique de l'allemand et de l'italien vers le français, séminaire de droit, et enseignement de la traduction économique de l'allemand vers le français.

Exigences : Doctorat en droit ou en économie, ou grade équivalent. Langue maternelle et de culture française. Langue de travail : allemand et italien. Longue expérience de l'enseignement universitaire de la traduction et de la traduction professionnelle de haut niveau.

Entrée

en fonction : 1er octobre 1990.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 9 avril 1990 au **secrétariat de la Présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, place des Augustins 19, CH-1205 Genève**, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.